AR Prefecture
082-218200871-20241210-DE1B3-DE
Reçu le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 3

Objet : Création emploi contractuel

Date de convocation :

4 décembre 2024

Date d'affichage :

4 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 10 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : M Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'en raison des besoins de la collectivité et afin de répondre à un accroissement temporaire d'activité au service technique et scolaire afin d'effectuer l'entretien de bâtiments il conviendrait de créer l'emploi ci-dessous.
La rémunération de l'agent contractuel sera calculée sur la base de l'indice brut au 1er échelon du grade de nomination.

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 1er février 2025 au 4 juillet 2025	1	Adjoint Technique	Agent d'entretien polyvalent	26 heures

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus,

- **CHARGENT** le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat.

- **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et sont inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T É E -

MAIRIE DE LAFRANÇAISE
TARN ET GARONNE

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La secrétaire de séance

Anne ARRESTIER